



Soucis avec sfr et france telecom

Par **kenko**, le **17/07/2011** à **17:35**

Bonjour,rnrnje suis un étudiant et j'habite chez mes parents.rnAu début de l'histoire j'avais un abonnement internet avec SFR et un abonnement fixe avec France Telecom.rnEnsuite j'ai eu des soucis avec internet j'ai appelé SFR, il mont envoyer un technicien qui n'a rien pu faire, ensuite SFR ma dit que on va vous envoyez un ingénieur SFR et un ingénieur France Telecom, je l'aurai demandé si c'est gratuit, ils mont répondu que c'est SFR qui prend en charge les frais.rnUn mois après je reçois une lettre de chez France Telecom qui me demande de payer 240 euro de " réparation desserte câblé client operateur tiers " ce qui veut dire que je paye l'intervention de l'ingénieur de France Telecom.rnJ'appelle France Telecom qu'il mont dit qu'il faut que quelqu'un paye les 239 euro.rnJ'ai appelé SFR, ils mont demander la facture de France Telecom, je l'aurai envoyé la facture avec une lettre qui décrit le problème en recommander avec accusé de réception.rn15 jours après j'appelle SFR qui me dit que c'est de leur faute et que je dois payer à France Telecom la somme. J'ai essayé de trouver une solution pendant 30 min, il na pas chercher à comprendre il est resté muet 5 min, ensuite j'ai raccroché.rnFrance Telecom entre temps m'envoie une lettre de " dernier avis avant procédure contentieuse".rnrnJe sais plus quoi faire, aidez moi SVP.rnrnMerci

Par **pat76**, le **17/07/2011** à **18:05**

BonjourrrnrnJuste une question de quelle date est la facture de france télécom?

Par **kenko**, le **17/07/2011** à **18:50**

la facture France telecom date de 10 juinrndernier avis avant procedure contentieuse date de 6 juillet

Par **mimi493**, le **17/07/2011** à **20:52**

La réparation concernait quelque chose dans votre logement ?

Par **kenko**, le **18/07/2011** à **11:49**

oui, la reparation etait dans le logement. les deux ingenieur ont reparer le probleme en 5 min.

Par **mimi493**, le **18/07/2011** à **11:54**

Donc c'est bien à votre charge puisque c'était dans votre installationrnrnCe n'est pas à la charge de l'abonné quand c'est en dehors de l'installation dont l'abonné à la charge.rnQuel était le problème ? Le technicien (ce ne sont pas des ingénieurs qui sont venus chez vous) a fait quoi ? Il a installé un filtre-maitre ?

Par **kenko**, le **18/07/2011** à **12:30**

apres le passage du premier technicien qui n'a rien pu faire, ils ont envoyer deux ingenieur, tous ca pour un filtre adsl.